

# Merci de votre soutien!

En participant au Don'actions, vous aidez le Secours populaire à collecter les ressources nécessaires à son fonctionnement et au développement de la qualité de ses actions solidaires.

infos sur www.secourspopulaire.fr













# SECOURS SECOURS THONICALIS

#### Communiqué de presse

## Fonctionnement de la campagne du Don'actions, la tombola de la solidarité

Le Don'actions est la campagne nationale de collecte de dons financiers du Secours populaire français. Cette tombola de la solidarité permet à l'association de poursuivre la solidarité en collectant les fonds nécessaires à son action. Cette campagne s'appuie sur un grand jeu national, qui met en mouvement l'ensemble des animateurs-collecteurs de l'association, dans le but de diffuser le plus largement possible des tickets-dons d'une valeur unitaire de 2 euros, sans obligation de dons.

La diffusion des carnets du Don'actions commence dès le 7 décembre et se poursuit jusqu'au 18 mars 2016, date du tirage national qui clôture cette campagne. Durant cette période, les bénévoles et collecteurs proposent les tickets-dons à l'occasion de multiples et diverses initiatives menées par le Secours populaire.

Les gagnants du Don'actions recevront une voiture ou de nombreux autres cadeaux offerts par les entreprises partenaires de l'association. Les tickets donnent accès à un tirage local et à un tirage national, ce qui représente des centaines de tirages, partout en France.

La campagne du Don'actions revêt une importance particulière. Cette année, plus que jamais, elle est marquée par la tragédie des attentats et par une forte augmentation de la précarité en France, notamment avec l'accueil de nombreux migrants-réfugiés.

### Pourquoi le Secours populaire a-t-il besoin d'argent?

La solidarité à grande échelle que mène le Secours populaire a un coût et requiert des besoins importants pour accueillir les personnes en difficulté dans de bonnes conditions, proposer des aides adaptées mais aussi permettre aux bénévoles d'organiser le maximum d'initiatives, etc.

Avant de faire vivre la solidarité, il faut d'abord tout simplement la collecter. Il s'agit bien sûr d'aide matérielle (alimentation, vêtements...), mais aussi de temps, d'énergie, de projets amenés et soutenus par les bénévoles et les partenaires, et surtout d'argent.

Le Secours populaire œuvre en toute indépendance et sa liberté d'intervention implique de s'en donner les moyens. De nombreuses actions sont mises en place pour collecter des fonds propres auprès de particuliers. Des partenaires publics et privés, fondations, mais aussi des collectivités locales et territoriales soutiennent également divers projets.

La solidarité n'est pas gratuite, elle a besoin de financement pour être effective, d'où les collectes populaires et la recherche de partenariats. Ainsi, si une enseigne de grande distribution déstocke gratuitement toutes ses palettes de yaourts périmés dans six jours, il faut vite les récupérer, un local pour les entreposer, des frigos, un chariot élévateur, des camions pour les acheminer, etc.

Un don, même minime, peut déclencher une action. La solidarité est toujours en mouvement et a besoin d'argent pour se développer.

Cette année, aux côtés des bénévoles et des enfants de « copain du Monde », plus de 200 parrains et marraines venant du milieu artistique, culturel, sportif, scientifique, de la télévision... témoignent de leur solidarité pour la campagne du Don'actions 2016.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent adresser un don financier : <a href="https://www.secourspopulaire.fr">www.secourspopulaire.fr</a>

Je donne une fois ou tous les mois.

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 528 €. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 60 € vous revient en réalité à 15 €.

Contact presse: Karine Vauloup 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr